

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

### Salle culturelle Aillac : point sur les travaux, solde du marché, prêt relais, grille tarifaire et devis

Le Maire informe le CM que la Commission Sécurité, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, passera sur site le 15.12. Dans l'attente du versement des subventions et du reversement du FCTVA et afin de pouvoir solder les travaux aux entreprises, le CM accepte à l'unanimité de contracter un prêt relais avec la Banque Postale pour un montant de 215 000 € sur 2 ans à un taux fixe de 0.32 %.

Par ailleurs, le CM, à l'unanimité, décide de confier à l'Association « Au Fil de l'Art » une partie de la gestion de la salle le Séchoir d'Aillac et de l'autoriser à y organiser des représentations de troupes, musiciens ou comédiens amateurs et professionnels et fixe le tarif de 100 € à l'Association Au Fil de l'Art pour lesdites représentations.

Le CM vote à l'unanimité la grille tarifaire suivante par représentation pour la location de ladite salle :

- Représentation ou spectacle organisé par une boîte de production : 300 €
- Représentation ou spectacle organisé par une association : 200 € par représentation un vendredi ou un samedi ou un dimanche ; 100 € par représentation supplémentaire ;
- Conférence ou séminaire en semaine : 100 € par journée ;

Des demandes de tarif préférentiel ou de gratuité pourront être adressées en Mairie et seront examinées et décidées par le Conseil Municipal.

Enfin, le CM accepte à l'unanimité un devis de 360.00 € HT pour la réalisation d'une visite virtuelle du Séchoir d'Aillac comme outil de communication.

### Budgets : DM, ligne de trésorerie 2021

Le CM vote à l'unanimité la décision modificative suivante : D022 Dépenses imprévues – 10 000 € virés au D60632 Petites fournitures + 7 500 € et au D6574 Subventions aux associations + 2 500 €.

Par ailleurs, le CM vote à l'unanimité le renouvellement d'une ligne de trésorerie pour l'année 2021 de 200 000 € à un taux de 1.30%.

### Domaine communal : occupation du domaine public et vente de terrain

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer une prolongation de convention avec la société ITAS pour la location d'une parcelle sur laquelle est implantée une antenne TNT ; le loyer sera de 1 808 € par an pour 17 ans avec augmentation automatique de 1% par an.

Par ailleurs, le CM décide à l'unanimité la vente de la parcelle AK n°81 de 1 816 m<sup>2</sup> au prix global de 39 000 €.

### Pôle médical : demande DETR 2021 et subvention Région

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention pour la DETR 2021 (avant le 31.01.2021) et à la Région Nouvelle Aquitaine.

La nouvelle dentiste, Lily TORRES, est arrivée ce jour sur la commune, le Maire remercie Monique TRÉFEIL pour l'avoir accueillie et avoir préparé l'appartement ; les démarches administratives sont en cours, elle est inscrite à l'ordre national et départemental de l'ordre des dentistes et est en attente de son n° SIRET pour commencer à exercer.

### Point sur les dossiers en cours

- Maison Delpeyroux : une étude d'aménagement estimative est en cours avec l'Agence Technique Départementale (ATD24).

- Ferme Doussot : le bâtiment qui fera office de salle de réunion pour les associations et de bar associatif reste encore à réaliser ; le projet peut être cofinancé par le CD24, l'État et l'Europe via le programme LEADER.

L'inauguration du Séchoir d'Aillac est programmée le Samedi 30 Janvier 2021 à 17h00.

- Bâtiment des Arcades : une réunion est prévue le 17.12.2020 à la Mairie ; le permis de construire devrait être déposé début 2021.

### Compte-rendu des commissions

- Conseil École le 17.12.2020 à 18h00 à la SDF : le Maire remercie à nouveau Fabienne JARDEL, Sophie LAZZARINI et Monique TRÉFEIL pour leur présence et leur dévouement lors du remplacement de personnel absent et dans le contexte sanitaire actuel ainsi que pour la réorganisation du fonctionnement des services périscolaires.

- PLUi : un comité de pilotage est prévu à Salignac le 18.12.2020.

- EHPAD : prochain CA prévu le jeudi 07.01.2021 à 14h30.

- Piste cyclable : réunion prévue le jeudi 07.01.2021 à 18h00 à la salle du CM.

- CC CCPF 10.12.2020 : vote de décisions modificatives sur les budgets annexes, vote d'une aide financière aux entreprises du Périgord par l'intermédiaire d'Initiatives Périgord et vote de l'affectation d'une subvention des fonds départementaux non utilisée par la CCPF au bénéfice de la salle d'Aillac.

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : 1<sup>ère</sup> réunion qui a eu lieu ce jour ; présentation de la carte inondation, état des lieux des points à risques et à protéger sur la commune ; prochaine réunion le 23.02.2021 à 14h00 ; la commune sera à nouveau divisée en 6 secteurs avec le Maire ou 1 Adjoint et des élus référents pour la gestion d'une zone.

#### Questions diverses

- le CM vote à l'unanimité une indemnité de 45.73 € bruts pour la Trésorière Adjointe pour l'aide à la confection du budget.
- Vœux du Maire à la population : au vu du contexte sanitaire actuel, les vœux 2021 ne pourront avoir lieu.
- Séchoir d'Aillac : invitation à une visite guidée aux associations et aux partenaires le WE du 19 et 20.12.2020
- Fabienne JARDEL informe le CM que l'Association Entraide Cancer, à qui la commune a acheté les sapins, a fait don de sapins supplémentaires qui ont été répartis dans les bâtiments communaux.

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au **Vendredi 22 Janvier 2021 à 18h30.**

La séance est levée à 20h30.

A Carsac-Aillac, 28 décembre 2020